

Programme Hygiène bucco-dentaire en établissement médico-social Cahier des charges de la formation de formateurs

Contexte

L'état bucco-dentaire est souvent préoccupant en institution (hygiène précaire, taux d'édentation élevé, prothèses défectueuses, bouches non fonctionnelles avec difficultés de mastication et d'élocution, sécheresse buccale chez les personnes âgées ou au contraire hypersalivation de personnes en situation de handicap). Les problèmes bucco-dentaires retentissent sur l'état général.

Une réflexion sur l'accès aux soins dentaires doit être menée dans chaque structure médico-sociale, EHPAD et secteur du handicap. Améliorer la santé buccale permet de diminuer la prévalence de colonisation oropharyngée par des pathogènes respiratoires et de ce fait réduire le risque d'infection respiratoire des sujets à haut risque. La présence de pathogènes cariogènes et parodontaux, de caries dentaires et une hygiène bucco-dentaire faible représentent des facteurs de risque potentiels de pneumonie. L'altération bucco-dentaire est associée à une déficience nutritionnelle et des carences qui majorent le risque infectieux, à des troubles de la communication et de l'estime de soi. Une cavité buccale saine préserve l'image corporelle et le sentiment de dignité de la personne.

Au sein des structures médico-sociales (EHPAD et secteur du handicap), il est recommandé d'inclure l'hygiène bucco-dentaire dans la toilette, de favoriser une consultation dentaire annuelle. D'autre part le brossage des dents, des muqueuses et le nettoyage des prothèses dentaires font aussi l'objet de recommandations au quotidien (prévention des infections en établissements d'hébergement pour personnes âgées, SF2H juin 2009).

Public cible

- Professionnels des équipes mobiles d'hygiène (EMH) et équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) qui interviennent en établissements médico-sociaux (EMS)
- Correspondants ou référents en santé orale (CSO/RSO)
- Médecins coordinateurs et infirmières coordinatrices
- Référents en prévention du risque infectieux (PRI) des EMS
- Professionnels des CPIas qui interviennent auprès des EMH et EMS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- de connaître l'anatomie, les pathologies bucco-dentaires et leurs traitements
- de connaître les spécificités dues au vieillissement et au handicap
- de connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire, de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques
- de s'assurer du port, du confort et de la fixation des prothèses
- d'identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs, etc.)
- d'organiser les soins bucco-dentaires en fonction de l'état bucco-dentaire des personnes âgées ou en situation de handicap
- d'assurer la prise en charge quotidienne de la santé bucco-dentaire des personnes.

Cette formation est une formation de formateurs relais en hygiène bucco-dentaire : par la suite, les personnes formées auront la charge de concevoir et animer des formations sur ce thème auprès de l'ensemble des professionnels des EMS qui assurent ou accompagnent les soins d'HBD des résidents au quotidien.

Contenu pédagogique

La formation traite des thématiques suivantes, en les adaptant au public des EMS (personnes âgées ou en situation de handicap, parfois dépendantes) :

- **Anatomie** de la cavité buccale :
 - o dents (nombre, nom, numérotation, constitution, occlusion)
 - o parodonte, muqueuses et tissus mous de la cavité buccale
 - o rôle de la salive
- **Effets du vieillissement** sur la cavité buccale :
 - o troubles cognitifs, dextérité et perte d'autonomie
 - o lien avec les prises médicamenteuses
 - o troubles salivaires (et substituts salivaires)
 - o troubles gingivaux, lésions de muqueuses
 - o mastication et adaptation de l'alimentation
- **Pathologies** bucco-dentaires : maladie carieuse et ses complications infectieuses, maladie parodontale, autres pathologies (bruxisme, usure, fêlure, fracture, asialie hyposialie) et pathologie des muqueuses (perlèche, candidose...)
- **Conséquences d'une mauvaise HBD** sur la santé des résidents :
 - o infections bucco-dentaires locales et à distance
 - o relation entre pathologies bucco-dentaires et pathologies générales
 - o retentissement sur la qualité de vie des résidents
- **Hygiène bucco-dentaire quotidienne**, adaptée aux résidents des EMS
 - o matériel et produits à utiliser : brosses à dent manuelle/électrique, fils dentaire, brossettes, hydropulseurs, cure-dents, grattes langue, dentifrices, bains de bouche...
 - o gestes à effectuer : techniques de nettoyage de la cavité buccale et du brossage de dents, techniques de nettoyage des prothèses fixes ou amovibles
- Autres éléments de **prévention** bucco-dentaire en lien avec **l'alimentation et la prise de médicaments**
- **Evaluation de l'état bucco-dentaire** du résident à réaliser au minimum tous les 6 mois à l'aide de grilles d'évaluation
- **Spécificités des résidents des EMS** :
 - o difficultés à accéder à des soins bucco-dentaires
 - o représentations autour des soins de bouche chez la personne âgée : réticences d'ordre affectif ou matériel
 - o approche comportementale afin d'être en mesure d'apporter des soins d'hygiène adaptés au niveau de dépendance de la personne.

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- une partie théorique : cours magistraux, documents pédagogiques
- des échanges et rapports de cas concrets
- la présentation du matériel : brosses à dents, badigeons, compresses...

- un atelier pratique (démonstration et réalisation par les participants) : techniques de brossage, dépose et nettoyage de prothèses amovibles
- la distribution aux participants qui deviendront formateurs à leur tour :
 - o de supports pédagogiques théoriques
 - o d'un kit pédagogique matériel (mâchoire de démonstration, modèle de démonstration de pathologies dentaires...) pour qu'ils puissent réaliser des ateliers de formation dans les EMS (acquisition par les chirurgiens-dentistes formateurs)

Du fait de la réalisation d'un atelier pratique, le groupe doit être de taille limité, adapté au nombre de formateurs et au matériel disponible (à titre indicatif, environ 12 participants par formateur).

Evaluation

La formation donne lieu à une double évaluation :

- test de connaissance des participants, avant/après la formation, sous forme de QCM par exemple
- évaluation de la satisfaction des participants :
 - o degré d'appréciation de la formation
 - o appréciation sur le niveau d'amélioration de leurs connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire chez les personnes âgées et handicapées
 - o avis sur la possibilité de former à leur tour les professionnels des EMS.

Une feuille d'émargement est distribuée et signée par le formateur et les bénéficiaires.

Une attestation de formation est transmise à chaque participant à l'issue des cycles de formation.

Durée

1 journée minimum.

Formateurs

Les formateurs doivent être chirurgiens-dentistes.

Les critères complémentaires de choix sont :

- la capacité du prestataire à organiser la formation selon les modalités prévues dans le cahier des charges
- l'expérience dans la formation bucco-dentaire à destination des populations à besoins spécifiques
- la disponibilité d'outils pédagogiques adaptés.

Le prestataire doit s'engager à fournir une formation en cohérence avec les besoins en matière de santé bucco-dentaire des personnes âgées et handicapées et à s'adapter aux besoins des EMS.